

PDRR 2014-2020 - 4.1.9. AIDES AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT FONCIER

ANNEXE 1 - COUTS DE REFERENCE

Type de travaux	Etat général de la parcelle avant travaux	Objectifs techniques et prestations associées	Matériels préconisés (ex.)	Coûts d'objectif en € HT
DEB Débroussaillage	Parcelle présentant une reprise de végétation à faible présence de ligneux	Obtenir un terrain nu pour sa mise en valeur agricole : débroussaillage mécanique avec incorporation possible des résidus végétaux	Chenillard léger avec lame ou râteau, tracteur + débroussailleur/broyeur forestier, outils de scarification du sol ou disque autoporteurs lourds, gyrobroyeur	3 000 €/ha
DEF Défrichement	Parcelle boisée ou en friche ancienne	Supprimer le couvert végétal initial pour permettre la culture directement ou la réalisation de travaux d'aménagement : défrichement mécanique, mise en andain et/ou broyage de végétaux	Bouteur puissant, pelle hydraulique, broyeur de végétaux et autres outils de foresterie	4 100 €/ha
RAS Réaménagement simple	Parcelle cultivée ou récemment défrichée/débroussaillée nécessitant un travail superficiel	Finition d'aménagement après DEB ou DEF ou culture dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'horizon cultivé : suppression de blocs rocheux, reprise de micro-reliefs sans décaissement ni déblai/remblai	Bouteur léger + râteaux, pelle hydraulique	6 600 €/ha
REA Réaménagement classique	Parcelle présentant des roches en surface, des irrégularités du relief, ...	Aplanir le terrain pour le rendre apte à la mécanisation : épierrage, résorption d'affleurements, déblai/remblai, lissage, ratissage des pierres, ...	Pelle hydraulique de puissance variable + godet, derockeur, chargeur, bouteur de puissance variable	8 600 €/ha
RAL Réaménagement Lourd	Parcelle présentant des roches importantes en surface, des affleurements rocheux, des andains, des irrégularités importantes du relief, ...	Aplanir le terrain ou réalisation de plateaux pour rendre la parcelle apte à la mécanisation, déblais/remblais importants, resserrement ou enfouissement d'andains, empierrement de chemin permettant de faciliter la circulation des engins sur la parcelle, réalisation de fossés ou d'ouvrage permettant la gestion des eaux pluviales, ...	Pelle hydraulique de forte puissance + godet, brise roche, derockeur, chargeur, bouteur de puissance variable	12 600 €/ha
EPF Epierrage fin	Parcelle agricole aménagée qui présente une pierrosité résiduelle sur les horizons de surface	Débarrasser l'horizon de surface des pierres qui gênent la mécanisation du travail du sol et la récolte mécanique : extraction de l'horizon superficiel + ramassage des pierres	Bull léger + râteau, Tracteur + chisel	3 900 €/ha
BRO Broyage de pierres	Parcelle agricole qui présente une pierrosité importante qu'il convient d'éliminer	Broyage mécanique, avec ratissage préalable et/ou mise en andains	Tracteur + chisel Tracteur + broyeur de pierres	5 200 €/ha

Ces coûts de référence pourront être augmentés jusqu'à 20 % en fonction de caractéristiques particulières de la parcelle (pente, pierrosité, affleurements rocheux, difficultés d'accès à la parcelle, ...) ou de travaux supplémentaires nécessaires.

Pour les chemins bétonnés : le coût de référence est de 70 €/m² pour des chemins nécessitant des travaux préparatoires, une couche de fondation et la mise en œuvre du béton d'une épaisseur de 15 cm. Ce coût pourra être augmenté de 20 %, soit un plafond de 84 €/m², en cas de nécessité de réaliser des travaux supplémentaires (caniveaux, cunettes, accotements, épaisseur supérieure à 15 cm, ...). Ces coûts de référence et plafond s'entendent hors prestations et travaux complémentaires : tests de résistance, passages à grille, buses,